

RAPPEL AUX ACCOMPAGNATEURS

Les accompagnateurs sont les bienvenus sur le parcours. Notamment aux tombées de balles pour permettre aux joueurs de retrouver plus facilement leurs balles. Toutefois, le règlement de la compétition précise :

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne permettant pas de donner de conseil ni d'influencer les joueurs.

Afin de laisser une totale autonomie aux joueurs dans la gestion de leur jeu et une plus grande sérénité sur le parcours, il est demandé aux accompagnateurs de respecter ce point du règlement que les arbitres ne manqueront pas de faire respecter.

Toute infraction constatée entraînera, l'application des pénalités prévues dans le code de comportement établi par le Comité de l'Épreuve (règle 1.2) :

- 1^{ère} infraction Avertissement
- 2^{ème} infraction 1 coup de pénalité
- 3^{ème} infraction Pénalité générale (en strokeplay : 2 coups)
- 4^{ème} Infraction Disqualification
- Grave faute de comportement : pénalité générale ou disqualification